



Conférence internationale sur la sécurité, la lutte anti-braconnage, l'encadrement de la transhumance et la circulation des groupes armés entre le Sahel et l'Afrique équatoriale

Développement d'une stratégie opérationnelle dans chacun des 3 blocs géographiques prioritaires

Proposition de cadre logique générique

(Préparation des travaux des experts / Yaoundé / 16-17 décembre 2019)

	Chaine des résultats		Indicateurs			Hypothèses _ Risques principaux	
	Chaine des resultats	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	et moyens de mtigation	
Impact	Dans et autour des aires protégées situées au sein du bloc prioritaire considéré, la	Nombre d'incidents liés aux groupes armés					
collaboration des services sécuritaires des Etats concernés, l'efficacité des stratégies de lutte anti-braconnage, et l'implication concrète des services administratifs	Densité des espèces emblématiques de la grande faune dans les aires protégées					Com	
	pertinents et des parties prenantes associées au secteur de l'élevage, permettent de réduire l'impact des groupes armés, de sécuriser les populations riveraines, de protéger la faune, et de développer un cadre légal incitatif pour une gestion durable et équitable des pratiques de transhumance.	Revenus publics liés à l'encadrement formel de l'élevage et de la transhumance (fiscalité ou autres formes de contributions)					provin Gouv veut p éleven consti Gouv
Résultat 1.	permet aux services de sécurité, de police	l11. Un accord bilatéral entre le Nigeria et le Cameroun est négocié/signé	Un Draft d'accord Existe et est en cours de discussio ns entre les parties	Signature de l'Accord	Documents signés	Mise en œuvre de la Volonté politique manifestée par les parties par un joint statement	
	et de justice des Etats concernés par les aires protégées transfrontalières de collaborer en vue de combattre et de réprimer les pratiques illégales	112. Un accord Bi et Tri-latéral est signé entre le Cameroun, RCA et Tchad	Documents d'accord existe	Documents signes par l'ensemble des parties	Documents signés par l'ensemble des parties	Mise en œuvre de la Volonté politique manifestée par les parties par un joint statement	
		l13. Révision de l'accord du Bassin du Lac Tchad sur la transhumance	Documents d'accord signé existe	Documents d'accord révis	Documents signés par l'ensemble des parties	Volonté politique	

Commenté [AT1]: En RDC avec la libre administration des rovinces, il existe néanmoins des matières exclusives au jouvernement centrale, le Bas avec ses services comme la DGM eut procéder a l'identification, recensement et cantonnement des leveurs Mbororo mais est bute aux a certaines dispositions onstitutionnelles qui confient l'exclusivité de certaines matières au jouvernement central.

	Chaine des résultats		Hypothèses _ Risques principaux				
	Chaine des resultats	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	et moyens de mtigation	
	11. Accords transfrontaliers négociés et signés	i111. Au moins 1 protocoles spécifiques pour faciliter les opérations : pour la LAB Pour la transhumance					
Produit 11.		1112. Au moins 1 protocoles spécifiques pour faciliter les opérations la transhumance					
		113. Au moins 1 protocoles spécifiques pour faciliter les opérations du Commerce					
		l114. Au moins 1 protocoles spécifiques pour faciliter la Cooperation juridique					
•	Activité 111	Description de l'activité – Moyens à m	nettre en œuvre – Coûts				
	Activité 112.	Description de l'activité – Moyens à m	nettre en œuvre – Coûts				
Produit 12.	Protocoles techniques bilatéraux	l121.					
	opérationnels (armée, intérieur (police), justice)	1122.					
	Activité 121.	Négociations techniques					
	Activité 122.	Modalités de financement précisées (rubriques et montants à la charge du budget des Etats / rubriques et montants à la charge PTF)					
Résultat 2.	Les stratégies de lutte anti-braconnage sont mises en œuvre efficacement par les gestionnaires des aires protégées transfrontalières concernées, en articulation avec les dispositions des	I21 Stratégies . Opérationelles pour Chinko et Garamba En attente de mise en œuvre élargie pour Bili-Uere suite à l'signature d'un avenant avec l'UE . Lantoto ?					
	accords transfrontaliers (produit 11) et des protocoles techniques opérationnels (produit 12)	122.					
Produit 21.	Les aires protégées transfrontalières concernées sont gérées dans un cadre de gouvernance clair et efficace au niveau national (compétences et capacités des gestionnaires)	l211. Les contrats de gestion sont signés et en vigueur.	Les contrats de gestion de Bili-Uere et de Garamba sont signés et en vigueur. Le contrat de gestion de Chinko est en cours de				

Chaine des résultats		Indicateurs			Hypothèses _ Risques principaux
Chame des resultats	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	et moyens de mtigation
		révision.Signature imminente. Lantoto ?			
	I212. Les compétences et capacités des gestionnaires sont reconnues et évaluées	Evaluation IMET réalisée pour PNG Pas d'évaluation IMET disponibles pour Chinko, Bili-Uere, Lantoto			
Activité 211.					
Activité 212.					
Produit 2.2. Les aires protégées transfrontalières concernées sont gérées dans un cadre de gouvernance clair et efficace au niveau	I221. Les contrats de gestion sont signés et en vigueur	Les contrats de gestion de Bili-Uere et de Garamba sont signés et en vigueur. Le contrat de gestion de Chinko est en cours de révision.Signature imminente. Lantoto ?			
national (statut administratif précis, transparent et public, intégrité territoriale, absence de conflits de chevauchements)	l222. Les éventuels conflit de chevauchement et de territorialité sont résolus	Pas de conflit de chevauc hement connus à Garamb a, Chinko, Bili-Uere ? Lantoto ?			
Activité 221.		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Activité 222.					<u> </u>

Commenté [AT2]: IMET Bili-Uere realisé aussi

Charles des afaultate		Indicateurs			Hypothèses _ Risques principaux
Chaine des résultats	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	et moyens de mtigation
Produit 23. Un cadre de collaboration multilatéral adéquat produit en rends disponibles le informations de renseignement nécessa à une stratégie de LAB efficace (early warning, satellite, réseaux d'informations)		Collaboration rapprochée entre Chinko et Garamba (Gestion coordonnée par APN sous responsabilité régionale de Garamba) Cadre de collaboration à établir entre Garamba et Bili- Uere. Cadre de collabor ation en cours de négocia tion entre Lantoto et Garamb a			
Activité					
Activité					
Activite					

Résultat 3. <u>Les activités de transhumance</u> sont gérées

dans un cadre réglementaire incitatif

I31.

	Chaine des résultats		Indicateurs			Hypothèses _ Risques principaux
	Chaine des résultats	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	et moyens de mtigation
	propice à la gestion durable de l'ensemble des ressources naturelles concernées et au développement de filières économiques formelles et équitables pour l'ensemble des acteurs (au niveau local, au niveau national, et au niveau sous-régional)	132.				
Produit 31.	Le cadre réglementaire et administratif de la transhumance est clarifié à chaque	I311.				
	niveau de pouvoir pertinent (local, national, sous-régional) et est rendu exécutoire et opérationnel	1312.				
	Activité 311.	Collaborations avec les Ministères de	l'agriculture, de l'élevage	et de l'éconon	nie – Collaborations avec les auto	orités locales
	Activité 312.	Enregistrement des cheptels et fiscalis	sation des mouvements			
	Activité 313.	Traçage et réhabilitation des corridors	autorisés pour la transhu	ımance		
Produit 32.	Les dynamiques de transhumance sont gérées dans un cadre économique incitatif équitable	I321L'effectif du troupeau est géré et sous contrôle dans les pays d'origine de la transhumance				
		I322.Les capacités d'accueil des pays récipiendaires du bétail transhumant sont définies en terme écologique, social et économique	Prévu à Chinko			
		1323 Les services écosystémiques rendus par les pays d'accueil sont rémunérés par la fiscalité et la para- fiscalité	Prévu à Chinko			
	Activité 321.	Consolidation du rendement économi	que de la transhumance f	ormelle et enr	egistrée	
	Activité 322.	Intensification sur site à travers des m	écanismes innovants			
Produit 33.	Un système régional de monitoring des activités de transhumance mis en place entre les Etats et les régions concernées, en concertation avec les gestionnaires d'aires protégées et avec les parties prenantes du	I321.Le système de monitoring est en place entre l'AOUK, Chinko, Garamba et Bili-Uere	Le système est en place entre Chinko et Garamba. A élargir à Aouk, Bamingui, Bili- Uere			
	secteur permet une gestion active des mouvements des cheptels (anticipation, gestion concertée des crises)	1322.				
	Activité 331.					

Commenté [AT3]: Le Bas-Uélé est favorable pour mettre en place un système mais manque le moyen financier et est bute aux contraintes constitutionnelles

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principau	
Citaine des l'ésuitats	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mtigation	
Activité 332.						

Résultat 4.	La stratégie d'information / communication sur les aires protégées dans le bloc prioritaire considéré est articulée à <u>une</u> stratégie COM concertée à l'échelle régionale qui permet de valoriser les aires protégées transfrontalières d'Afrique centrale auprès des opinions publiques nationales/internationales et auprès des initiatives globales pertinentes	I41.Une stratégie d'information/communication et de relations publiques est opérationnelle et soutenue par le PIR ECOFAC 6	A introduire dans les activités de ECOFAC 6		
Produit 41.	Contributions à une stratégie de	I411.			
	communication « grand public »	I412.			
	Activité 411.				
	Activité 412.				
Produit 42.	Contributions à la formulation de documents techniques de lobbying à	1421.			
	l'attention des initiatives globales pertinentes	1422.			
	Activité 421.				
	Activité 422.				